

## Burundi : La CENI promet d'améliorer le cadre légal des élections

@rib News, 18/12/2012 â€“ Source XinhuaLe prÃ©sident de la Commission Ã©lectorale nationale IndÃ©pendante (CENI) du Burundi, Pierre Claver Ndayicariye, a promis mardi que son Ã©quipe va amÃ©liorer le cadre lÃ©gal des Ã©lections en adoptant une approche participative qui inclut tout le monde. Il a fait savoir qu'il y aura prochainement des concertations et des consultations participatives et inclusives pour l'amendement de la Constitution et du Code Ã©lectoral.

Ã«Ã  La CENI emprunte une dÃ©marche inclusive, une approche participative qui nous permet de rÃ©colter les principales idÃ©es, les principales suggestions pour amÃ©liorer le cadre lÃ©gal des Ã©lections. Nous travaillons avec tout le monde et notre objectif, c'est d'inclure tout le monde aujourd'hui comme hier, aujourd'hui comme demainÃ Ã », a dÃ©clarÃ© le prÃ©sident de la CENI, Pierre Claver Ndayicariye, lors des cÃ©rÃ©monies de remise et reprise entre la CENI sortante et la CENI entrante. Il s'est rÃ©joui du fait que le Burundi a fait de la concertation une valeur politique essentielle.Ã«Ã  Je crois que cet acte politique important ne peut pas se faire Ã  huis clos (â€¦) parce que l'amendement de la Constitution, c'est le compromis de plusieurs opinions dans le pays, parce que l'amendement du Code Ã©lectoral, c'est aussi le compromis de plusieurs opinions qui s'expriment sur le terrain politiqueâ€™, a-t-il dit. La nouvelle CENI, qui devra organiser les Ã©lections gÃ©nÃ©rales de 2015, a Ã©tÃ© mise en place le 4 dÃ©cembre 2012 et ses membres ont prÃ©tÃ© serment ce lundi.